



Challenge VIRTUEL ATSCAF COURSE A PIED

L'ATSCAF Fédérale propose l'opération et le challenge E-RUN». Cette mobilisation n'est pas seulement une simple manifestation sportive mais aussi une action solidaire afin de réunir le plus de fonds possible pour l'institut Curie.

L'Institut Curie, 1er centre français de lutte contre le cancer, associe un centre de recherche de renommée internationale et un ensemble hospitalier de pointe qui prend en charge tous les cancers y compris les plus rares. Fondé en 1909 par Marie Curie, l'Institut Curie rassemble sur 3 sites (Paris, Saint-Cloud et Orsay) plus de 3 500 chercheurs, médecins et soignants autour de ses 3 missions : soins, recherche et enseignement. Fondation privée reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des dons et des legs, l'Institut Curie peut, grâce au soutien de ses donateurs, accélérer les découvertes et ainsi améliorer les traitements et la qualité de vie des malades.

Pour en savoir plus : www.curie.fr

Les conditions du challenge E-RUN sont :

A/ Cette course virtuelle se déroulera du samedi 3 octobre à 8h00 jusqu'au dimanche 8 novembre à 20h00.

B/ La course se déroule de manière autonome, dans le lieu au choix de chaque participant.

quatre distances au choix à réaliser en marchant ou en courant : 5km / 10km / 21,0975km (semi-marathon) / 42 195km (marathon)

Les semis et marathons peuvent être fractionnés en une ou plusieurs fois durant la période indiquée. Chaque coureur devra renvoyer au secteur des sports chaque sortie dans la limite de la distance choisie via une application mentionnée ci-dessous.

C/Cet envoi se fera par le partage de sa sortie par mail à atscaf-sports@finances.gouv.fr indiquant le temps, la distance, la date et la discipline course à pied. Le tracé le plus original sera récompensé (forme du parcours)

Applis : Strava, Runkeeper, application intégrée téléphone...

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar...

D/ Inscription à l'ATSCAF du samedi 3 octobre à 8h00 jusqu'au dimanche 8 novembre à 20h00.

E/ Donation à minima de 5 € via le lien :

<https://macollecte.curie.fr/projects/faisons-du-sport-avec-l-atscaf-pour-l-institut-curie>

F/ La totalité des dons est versée à la recherche de l'institut Curie. L'ATSCAF offrira un tee-shirt collector à chaque donateur.

G/ Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs à envoyer à l'ATSCAF Fédérale

H/ A l'issue de la période, un classement sera établi et chaque participant recevra le palmarès scratch et par catégorie.

I/ L'ATSCAF Fédérale procédera à un tirage au sort d'un donateur pour un séjour à Seignosse dans un studio en basse saison.

Lors du Challenge E-RUN chaque participant s'engage à :

- 1) Respecter les règles sanitaires en vigueur dans son lieu de domiciliation.
- 2) Courir ou marcher en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières.
- 3) Si course de groupe, réaliser l'opération avec au maximum 9 autres personnes et en respectant une distance de 10 mètres entre chacune des personnes.
- 4) Respecter les arrêtés municipaux correspondants à son lieu d'habitation.
- 5) Ne pas courir dans les zones fermées au public.
- 6) Respecter le code de la route.
- 7) Être en bonne forme physique et avoir l'habitude d'effectuer régulièrement de la marche ou de la course sur la distance choisie.
- 8) Ne pas courir ou marcher si vous présentez des symptômes du Covid-19 au moment du challenge E-RUN et/ou dans les jours qui le précède.
- 9) Courir sous sa propre responsabilité.
- 10) N'engager aucune poursuite contre l'organisateur du challenge E-RUN en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- 11) Posséder une adhésion ATSCAF. Ce n'est pas une compétition, mais une opération solidaire. Tous les volontaires participent sous leur entière responsabilité pour tout dommage que ce soit.
- 12) Avoir lu et accepter le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.